

fier me cherchera en vain dans cette fosse aux ours". Mais, quelles que soient les destinées qui nous attendent—et c'est à dessein que j'emploie le pluriel, parce que les anciens ont dépeint les Parques sous des traits féminins nous devons, dans la vie politique moderne, reconnaître la métamorphose apportée par l'affranchissement des femmes. Ce changement n'est peut-être pas aussi frappant qu'en Grande-Bretagne; mais il est néanmoins suffisant pour permettre aux femmes de menacer des ciseaux le fil tenu qui nous suspend—quelles que soient, dis-je, les destinées qui nous attendent, nous devrions, sinon comme députés, au moins à titre de citoyens et d'électeurs, croyants dans l'esprit de la plus pure démocratie, exiger qu'une part égale de représentation soit donnée à chaque électeur au lieu de la voir confiée toute entière à une seule catégorie de personnes.

Comme corollaire à une juste représentation nous devons nous occuper du mécanisme du gouvernement. Nous devrions exiger que le système antique et désuet qui gémissait et craquait sous le fardeau d'avant-guerre, alors qu'il était dirigé par l'un ou l'autre des partis et qui se détraquait complètement quand il était soumis à l'effort de la guerre soit complètement mis de côté et remplacé par un mécanisme plus efficace. Le récent rapport d'un comité du Sénat fait revivre la déclaration significative de sir George Murray, disant que "nos ministres de la Couronne", ces serviteurs du peuple qui sont si peu rétribués eu égard à leur responsabilité, à leur travail et aux frais qui leur sont imposés, ont "trop à faire et font beaucoup trop". Un résumé des divers rapports présentés à la Chambre des communes anglaise montre que le Canada n'est pas seul dans cette fausse position. Après avoir lu ces rapports on n'est pas surpris de la prétention émise il y a un an ou deux et disant que le ministère dont l'Angleterre avait le plus pressant besoin était un ministère d'Idees. Serais-je impertinent en disant qu'un écho de cette suggestion est parvenu de ce côté de l'Atlantique? Si la réforme de notre système doit comprendre une méthode améliorée pour présenter et étudier les prévisions budgétaires du gouvernement le contrôle intelligent de nos finances aura réalisé un immense progrès.

Le comité spécial du rétablissement qui a accompli des travaux si ardues et si consciencieux, lors de la dernière session, devrait reprendre son enquête touchant la situation de l'ancien combattant. Une enquête sur le fonctionnement de la loi des pensions devrait s'ajouter à ses travaux.

[M. Cronyn]

Ne nous faisons pas d'illusion et n'allons pas croire que le problème du soldat licencié puisse jamais perdre son actualité. Nous y verrons toujours surgir de nouvelles phases, de nouvelles études, de nouvelles demandes, raisonnables ou non, parce que ce problème est, à sa racine même, un problème humain. Il est sage que les membres de cette Chambre et le public soient toujours intimement au courant de la situation tout entière, plutôt que de laisser cette situation aux mains d'un ministère, quel que soit l'esprit juste et antibureaucratique de ses fonctionnaires.

Le motif que je viens de mentionner milite grandement en faveur de la convocation d'une seconde conférence industrielle. On ne gaspille jamais inutilement son temps ni ses efforts lorsqu'on cherche les moyens propres à établir sur des bases équitables la situation industrielle, à l'avantage permanent de tous. L'exemple fourni par le programme agrandi de Whitley, en Angleterre, et par le projet américain tel que Leitch l'expose en détail dans son ouvrage des plus intéressants "Man to Man", démontre ce qu'on peut accomplir, en démocratisant l'industrie. On prédit ouvertement que d'ici quelques années ce ne sera plus le capital qui louera le travail, mais ce dernier qui prendra l'autre à louage. N'est-il pas de l'intérêt de ces deux facteurs qu'ils comprennent les conséquences possibles du nouvel état de choses ainsi créé?

La part éminente que le Canada a prise à la préparation et à l'adoption des articles du traité de paix relatif au travail,—ne fait-il pas maintenant partie de l'exécutif de l'organisation internationale du travail,—exige que nous favorisions ce grand mouvement. Il est intéressant de noter que des douze membres composant ce corps, huit ont été choisis par le Conseil de la Société des nations, que quatre seulement ont été désignés par les autres nations. Encore une fois, la renommée acquise par nos soldats sur le champ de bataille nous a assuré la préférence sur vingt candidats rivaux ou davantage.

Monsieur l'Orateur, je termine ici ma revue de ces questions importantes dont j'aimerais voir le Parlement s'occuper et à ce point de vue, si la situation n'est pas exempte de péril, il n'y a pas de motif sérieux de tomber dans le pessimisme. Nous nous trouvons dans une situation incomparablement meilleure que celle de nos Alliés d'Europe; nous avons à notre disposition les ressources d'un territoire immense et riche en produits de toute nature, et nous